

L'ACCOMPAGNEMENT FONCTIONNEL EQUIDFIT

L'accompagnement proposé par EquidFit repose sur une approche fonctionnelle du mouvement équin.

Il s'appuie sur :

- l'observation de l'organisation corporelle
- l'analyse des adaptations visibles du mouvement
- la qualité de perception des tissus
- la coordination motrice

Cette démarche s'inscrit strictement dans un cadre de bien-être et d'accompagnement non médical. Aucun diagnostic, acte vétérinaire, traitement ou prescription n'est réalisé.

DÉROULEMENT D'UNE SÉANCE

1. Observation fonctionnelle

La séance débute par une observation statique et dynamique :

- posture
- appuis
- qualité du mouvement
- organisation globale

Il s'agit d'une lecture fonctionnelle du mouvement, et non d'une évaluation médicale.

2. Travail manuel externe

Des techniques manuelles :

- externes
- non invasives
- douces
- adaptées à la réceptivité du cheval



Peuvent être utilisées afin de soutenir la perception corporelle et l'organisation du mouvement. Aucune manipulation médicale ou acte thérapeutique n'est pratiqué.

3. Transmission au propriétaire

L'objectif est de rendre le propriétaire acteur.

Selon la formule choisie, sont transmis :

- des repères d'observation
- des gestes manuels non thérapeutiques
- des exercices fonctionnels simples
- des conseils d'organisation du travail

Les techniques enseignées sont présentées à titre éducatif uniquement.

L'ACCOMPAGNEMENT FONCTIONNEL EQUIDFIT

LE WEBINAIRE PRÉALABLE OBLIGATOIRE

À partir d'avril, l'accès aux formules d'accompagnement nécessite la participation au webinaire EquidFit.

Ce webinaire a pour objectif de :

- poser le cadre de l'accompagnement fonctionnel
- expliquer les bases biomécaniques et organisationnelles du mouvement
- clarifier le rôle du propriétaire
- définir les limites d'intervention

Il permet d'optimiser la consultation et d'établir un langage commun.

Le webinaire :

- est obligatoire pour les formules d'accompagnement
- est payable à l'inscription
- n'est pas remboursable une fois l'accès transmis

Il ne constitue ni un enseignement médical ni une formation thérapeutique.

FORMULES D'ACCOMPAGNEMENT

Consultation tissulaire

Adaptée si vous souhaitez :

- une lecture ponctuelle du mouvement
- des repères d'observation
- découvrir l'approche

Elle ne comprend pas de suivi prolongé.



Accompagnement Basic – 1 mois

Consultation + 1 mois d'accompagnement fonctionnel.

Adapté pour :

- mettre en place des bases simples
- tester les repères transmis
- bénéficier d'un premier suivi structuré

Accompagnement Standard – 2 mois

Consultation + 2 mois de suivi progressif.

Adapté pour :

- installer une progression plus structurée
- ajuster progressivement les exercices
- observer une évolution sur la durée

L'ACCOMPAGNEMENT FONCTIONNEL EQUIDFIT

Accompagnement Premium – 3 mois

Consultation + 3 mois d'accompagnement approfondi.

Adapté pour :

- un suivi évolutif
- un ajustement progressif
- une implication complète dans le processus

OBJECTIF DES ACCOMPAGNEMENTS

Les accompagnements visent à :

- soutenir l'intégration motrice
- améliorer la qualité du mouvement au quotidien
- favoriser une adaptation progressive
- encourager l'autonomie fonctionnelle du cheval
- transmettre au propriétaire des techniques manuelles non thérapeutiques utilisables en toute sécurité

Les exercices proposés :

- sont simples et accessibles
- peuvent être suggérés à votre demande ou en concertation avec votre coach
- peuvent être mis en place en collaboration avec l'un des coachs partenaires EquidFit
- sont adaptés à l'âge, à l'activité et au contexte de vie du cheval
- sont présentés dans une démarche éducative et fonctionnelle

Ces exercices ne constituent ni une prescription médicale, ni un programme de rééducation thérapeutique.

Ils s'inscrivent dans une logique d'accompagnement du mouvement, en complément du suivi vétérinaire lorsque nécessaire.

CADRE D'INTERVENTION

Les services proposés par EquidFit :

- relèvent d'un accompagnement fonctionnel
- ne constituent ni un acte médical ni vétérinaire
- ne remplacent pas un suivi vétérinaire

En cas de douleur, d'irrégularité locomotrice ou de suspicion de pathologie, un avis vétérinaire est indispensable avant toute intervention.